

RAPPORT D'ACTIVITE

Année 2020

Sommaire

- Naissance de l'Agence
- Installation de l'établissement
- Réalisation du premier Plan d'actions

NAISSANCE DE L'AGENCE

Formellement fondé par arrêté préfectoral du 25 octobre 2019, l'Etablissement Public de Coopération Environnementale (EPCE) « Agence Bretonne de la Biodiversité » a en fait démarré son activité le **14 janvier 2020** lors de son premier Conseil d'administration. A compter de ce jour, l'Agence entrait donc dans le paysage des acteurs bretons... et dans les pages d'un grand media national (article La Tribune <https://bit.ly/3u9nEge>).

Classiquement, lors de ce **conseil d'administration fondateur**, président et vice-présidente étaient élus et, dans la foulée afin que l'activité puisse démarrer au plus vite, un directeur était nommé pour un an.

En lien étroit avec les services de l'Etat, les conseils départementaux des Côtes d'Armor, du Finistère et d'Ille-et-Vilaine, l'Agence de l'eau Loire Bretagne ainsi que des associations de protection de la nature et d'éducation à l'environnement, du Conservatoire botanique national de Brest et de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne, les membres fondateurs de l'Agence Bretonne de la Biodiversité – la Région Bretagne et l'Office Français de la Biodiversité – ont écrit la **feuille de route** du nouvel établissement dont les priorités sont les suivantes :

- Améliorer la connaissance sur la biodiversité et la partager
- Développer la montée en compétence de tous, éduquer, sensibiliser et mobiliser pour contribuer au passage à l'action concrète
- Accompagner le développement des initiatives dans les territoires en matière de reconquête de la biodiversité telles que les démarches trames verte et bleue, ou les atlas de la biodiversité communale et intercommunale
- Animer le réseau des gestionnaires d'espaces naturels bretons et favoriser les échanges à tous les niveaux
- Valoriser l'ensemble des actions portées par les acteurs bretons

Ces priorités s'inscrivent elles-mêmes dans le cadre que sont les **missions** de l'Agence Bretonne de la Biodiversité, à savoir :

- Animation des réseaux d'acteurs
- Soutien aux démarches stratégiques régionales
- Appui technique et administratif auprès des acteurs et des territoires
- Développement, diffusion et partage des connaissances
- Communication, sensibilisation, mobilisation et éducation

Pour ce qui est du **compte-rendu de l'année 2020** par l'Agence Bretonne de la Biodiversité, il a en fait pris trois formes :

1] (*interne*) un bilan présenté formellement lors du Conseil d'administration du 9 décembre 2020

2] (*externe*) un large partage avec les acteurs de l'écosystème lors de l'événement #Biodiversité, La Journée le 24 novembre 2020

3] (*externe*) la publication sur le site internet d'un article spécifique « Retour sur la première année de l'Agence » (<https://bit.ly/3t95mup>) le 14 janvier 2021, soit 1 an jour pour jour après le conseil d'administration faisant office d'acte de naissance de l'Agence

Pour autant, les statuts de l'établissement prévoyant une délibération formelle sur un « rapport d'activité » par le conseil d'administration, il n'est pas inutile d'apporter aujourd'hui des **détails complémentaires, ci-dessous**.

Avant cela, et car les **chiffres** sont souvent intéressants pour illustrer certaines idées, en voici quelques-uns caractérisant particulièrement cette première année :

- 40 partenaires dans les équipes-projets
- 55 000 € d'investissement
- 34 200 pages vues sur le site internet
- 435 participants à l'événement annuel
- 8 collaborateurs
- 160 m² de bureaux

INSTALLATION DE L'ETABLISSEMENT

L'Agence a été rapidement dotée d'une équipe dynamique **(I)**, d'un outil de travail performant **(II)**, des rouages administratifs lui permettant d'agir concrètement **(III)** et d'une gouvernance attentive **(IV)**.

I. L'équipe

Fin 2020, l'équipe de l'ABB est constituée de 7 collaborateurs recrutés au fil des mois et organisée en 3 pôles : deux « pôles métier » ainsi qu'un pôle « support » (<https://bit.ly/3aWHeVq>).

A. Pôle Animation – mobilisation

- 1) **Leïla Havard**, chargée d'animation de réseaux, en lien avec les acteurs porteurs - ou susceptibles de porter - des projets favorables à la reconquête de la biodiversité bretonne, l'objectif étant de contribuer ainsi à l'émergence de nouveaux projets ou à l'accélération de projets existants.
- 2) **Maud Bernard**, chargée d'animation du Réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels Bretons / RGENB, qui facilite le développement de projets existants, favorise l'émergence de nouveaux projets et développe l'interconnaissance et la complémentarité au sein de ce réseau, aussi en lien avec les autres réseaux bretons de la biodiversité.

- 3) **Delphine Diard**, chargée de communication, qui déploie et anime le dispositif de communication afin d'assurer une visibilité rapide et optimale de l'Agence et de ses réseaux d'acteurs, à l'échelle régionale et nationale.

B. Pôle Ingénierie de projets

- 1) **Anne-Hélène Le Du**, responsable du pôle, qui accompagne les acteurs bretons dans la construction de leurs projets en faveur de la préservation et la restauration de la biodiversité, en organisant et en fournissant un appui stratégique, technique, administratif et financier aux porteurs de projets publics, privés ou réunis au sein de collectifs locaux.
- 2) **Corentin Le Bourhis**, chef de projet ingénierie, qui accompagne les acteurs bretons dans la construction de leurs projets, dans le cadre de l'activité du pôle.

C. Pôle Support

- 1) **Blandine Dunesme**, gestionnaire administrative et projets, qui assure la gestion administrative de l'établissement sous la responsabilité du directeur et en lien très étroit avec les différents métiers présents dans l'équipe. Ce poste comprend aussi la possibilité de participer, pour une part du temps, à des projets opérationnels liés aux missions de l'Agence.
- 2) **Florent Vilbert**, directeur, qui pilote l'établissement et ses activités, d'après les orientations définies en Conseil d'administration.

II. L'outil de travail

L'équipe dispose, pour réaliser ses productions, d'un espace de travail en 2 dimensions : les bureaux localisés à Brest au Grand Large **(A.)** et un bureau virtuel prenant la forme de la suite Microsoft Office 365 **(B.)**.

A. Le Grand Large

Le local d'une surface de 160 m², situé au 2^e étage du bâtiment Le Grand Large au port de commerce de Brest, devrait répondre au besoin de

l'Agence pendant ses deux premières années de fonctionnement. Intégré le 1^{er} juillet, il comprend **5 grands bureaux**, ainsi qu'une salle de réunion d'une capacité de 8 personnes, un coin kitchenette et une réserve où se trouve notamment le photocopieur.

Un effort particulier a été fait pour que les collaborateurs bénéficient des meilleures conditions de travail possibles. Dans un quartier agréable et animé, avec une vue directe sur les pontons, le local a été **renové et aménagé de la manière la plus vertueuse** possible d'un point de vue économique et écologique. Concrètement, l'Agence a :

- acquis la quasi-totalité de son mobilier d'occasion, restauré et upcyclé à la recyclerie la plus proche (« Un peu d'R »)
- fait repeindre l'ensemble de ses locaux avec la peinture aux algues bretonnes Algo Paint
- équipé ses locaux de distributeurs de gel hydroalcoolique fabriqués en plastique recyclé par l'entreprise finistérienne Eco Action Plus
- souscrit au contrat de fourniture d'énergie renouvelable Énercoop

Chaque collaborateur est équipé d'un **ordinateur** portable et d'un téléphone mobile performants, ainsi que d'un écran d'ordinateur fixe pour un meilleur confort visuel.

Nota bene : l'établissement a aussi proposé à ses collaborateurs (ce que la plupart ont accepté) des écrans fixes supplémentaires pour leur domicile, afin d'avoir des conditions de télétravail tout aussi bonnes.

B. Microsoft Office 365

Au service d'une productivité optimale pour l'équipe, l'établissement utilise, en complément du bureau physique, un véritable **bureau virtuel** via la suite logicielle de référence internationale Microsoft Office 365.

Cet outil permet aux collaborateurs de l'Agence Bretonne de la Biodiversité, qu'ils soient au bureau ou en déplacement, d'être **connectés en permanence et en temps réel à leurs collègues**. De nombreuses fonctionnalités de la suite logicielle sont ainsi activées par l'équipe : messagerie mail, calendriers partagés (pour les rdv, mais aussi les absences, les dates-clés de l'établissement, etc.), Pack Office comprenant les outils bureautiques bien entendu, système de messagerie instantanée thématique (organisé en conversation pour chaque projet de l'Agence), archivage des dossiers informatiques, système de visio, de sondages en ligne, etc.

III. Les rouages administratifs

Pour fonctionner avec efficacité, un établissement public doit être doté d'une comptabilité fidèle **(A.)**, d'un process de recrutement pertinent **(B.)**, d'une gestion RH attentive **(C.)** et de relations contractuelles bien organisées avec quelques prestataires **(D.)**.

A. Comptabilité

Dès ses premiers jours de fonctionnement et afin de gérer les premiers besoins comptables, l'Agence Bretonne de la Biodiversité a créé son accès au portail de la DGFIP et a souscrit un abonnement au logiciel de comptabilité JVS Mairistem permettant de saisir les mandats et les titres. Dans les **très nombreuses démarches** liées à l'installation de ces process de comptabilité, le comptable public de l'Agence (Centre des Finances Publiques de Brest) a été de bon conseil, de même que les services de la Région Bretagne et le Centre de Gestion du Finistère (prestation rémunérée concernant ce dernier). En attendant l'arrivée d'une chargée de gestion administrative pérenne au sein de l'équipe, il a été fait appel à une collaboratrice intérimaire, de mi-mai à mi-juillet à 20% d'ETP, en soutien au directeur.

Tel que présenté en détail aux membres du conseil d'administration en février 2021, les **principaux chiffres du budget réel** sont les suivants :

- Masse salariale 184K€
- Fonctionnement 99,5K€
- Investissement 55K€
- Total dépenses 338,3K€*

Il s'agit d'un budget **conforme au scénario envisagé** dès la préfiguration de l'établissement, avec notamment :

- Une masse salariale consommée partiellement, au fur et à mesure des arrivées des 6 collaborateurs à partir de fin février
- Des charges de fonctionnement consommées partiellement aussi, en raison d'une année d'activité non-complète, d'un emménagement dans les locaux retardé (du fait de la crise sanitaire Covid) et du délai pour obtenir des voitures de service
- Un excédent dégagé en année N, permettant de disposer de trésorerie en année N+1 (temps de versement des dotations, projet de poste ARTISAN,...)

B. Recrutements

Une action majeure en 2020 pour l'Agence Bretonne de la Biodiversité a été la constitution de son équipe. Une particularité de cet exercice a été, pour la quasi-totalité des recrutements, un mode opératoire permettant une **concertation poussée** entre la direction de l'établissement et ses financeurs, tout au long du processus : rédaction des fiches de postes, définition des critères de notation pour chacun des postes, évaluation partagée des profils candidats et présence d'un jury pour les entretiens.

Globalement, l'équipe de l'Agence est **diversifiée dans les profils** des collaborateurs, autant pour leur connaissance du sujet environnemental, que pour leurs compétences techniques (administratives, juridiques, financières, communication, animation de réseau, management...), leur proximité avec le monde des collectivités ou leur origine géographique. En 2020, l'équipe est majoritairement féminine.

Les collaborateurs de l'Agence Bretonne de la Biodiversité ont en revanche tous une conviction en la nécessité de reconquérir la biodiversité bretonne, ainsi qu'un sens marqué de l'engagement professionnel et de l'efficacité.

Deux particularités peuvent être mentionnées concernant le recrutement d'animateur du Réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels Bretons (**RGENB**), en ce qu'il a suscité le plus d'attractivité (122 candidatures) et qu'il a associé au jury de sélection un acteur non-financeur (le président de l'association AGENB, qui animait auparavant ce réseau).

C. Gestion RH

Le quotidien des collaborateurs a supposé **l'initialisation de plusieurs processus et la configuration de plusieurs outils**, que ce soit pour l'organisation des congés, du télétravail ou l'utilisation d'équipements partagés (vidéo-projecteur par exemple). Certaines démarches spécifiques au sujet RH ont aussi été réalisées (création du compte URSSAF pour les cotisations sociales, du compte Ircantec pour la retraite complémentaire, ou conclusion d'un contrat d'assurance responsabilité civile pour les agents avec SMACL).

Pour ce qui est du **suivi des heures et temps de travail**, le choix s'est porté vers la solution Toggl ; particulièrement agile, cette application permet aux collaborateurs – soit depuis un ordinateur, soit depuis un smartphone – de comptabiliser en direct le temps de travail réalisé et elle permet aussi à l'établissement de récupérer en fin de mois des fiches de temps homogènes dans leur format et précises dans leur contenu.

Le **règlement intérieur** a aussi pu être rédigé en 2020.

D. Prestations

Pour les **tâches que les compétences réunies à l'Agence ne peuvent pas assurer**, l'établissement a recours à quelques prestations, que ce soit pour la location de voitures (Europcar), l'internet (Bouygues), la téléphonie (Orange), la reprographie (Reprocéane), le ménage (Fily), l'énergie électrique (Enercoop), les assurances statutaires (Sofaxis), la facilitation électronique (Mégalis Bretagne) et bien sûr un certain nombre d'autres prestations liées à la réalisation du plan d'actions : événementiel, conception de certains contenus de communication spécifiques (vidéo par exemple), production de modélisations en direct lors de réunions collectives (Tiriad), entre autres.

IV. La gouvernance

La gouvernance de l'Agence Bretonne de la Biodiversité, c'est à la fois un Conseil d'administration original dans son esprit **(A.)**, un mode de reporting original dans sa forme **(B.)** et un comité technique original dans son organisation **(C.)**.

A. Le Conseil d'administration

L'originalité de cette instance tient à sa **composition** et au format des réunions. Constitué de 27 membres (liste ci-dessous), le Conseil d'administration de l'Agence Bretonne de la Biodiversité rassemble à la fois des acteurs très bons connaisseurs des sujets environnementaux (Office Français de la Biodiversité, Parcs Naturels Régionaux, DREAL, associations de protection de l'environnement) et d'autres acteurs à vocation plus générale mais qui côtoient plus ou moins fréquemment la question de la biodiversité (collectivités, organisations professionnelles, chambres d'agriculture, fédérations de chasse, chambre de commerce et d'industrie, etc.).

Au départ d'un format plutôt classique, la volonté du collectif ainsi réuni (volonté toutefois entravée en 2020 par la crise sanitaire) est que cette instance soit davantage une table où se retrouvent un grand panel d'acteurs de la vie socio-économique bretonne, pour **échanger de manière franche et constructive sur les enjeux locaux de biodiversité**, afin d'identifier ensemble des actions concrètes et d'impact fort à mettre en œuvre. S'y ajoute, naturellement, le souhait d'un lieu de convivialité et

aussi de montée en compétence sur le sujet environnemental, raison pour laquelle le format a vocation à évoluer rapidement pour permettre une séquence globale intégrant la séance de Conseil d'administration à proprement parler (le matin), un temps de déjeuner et une visite de terrain (début d'après-midi).

D'ores et déjà, les séances du Conseil d'administration incluent systématiquement, dès juin 2020, deux « **Présentations Flash** », qui permettent à deux membres d'évoquer rapidement auprès de leurs pairs leurs actions en matière de biodiversité ; ce moment introductif améliore l'interconnaissance entre les structures siégeant au Conseil d'administration, permet d'initier des conversations pouvant se développer davantage au sortir de la réunion, et contribue à constituer progressivement via l'Agence Bretonne de la Biodiversité une vraie « communauté de la biodiversité bretonne ».

Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2020 :

Région Bretagne

- Thierry BURLLOT (t.), Dominique RAMARD (s.)
- Karim GHACHEM (t.), Gaëlle VIGOUROUX (s.)
- Mona BRAS (t.), Alain LE QUELLEC (s.)
- Stéphane DE SALLIER DUPIN (t.), Patrick LE DIFFON (s.)

Département des Côtes d'Armor

- Isabelle GORE-CHAPEL (t.), Loïc ROSCOUET (s.)

Département du Finistère

- Armelle HURUGUEN (t.), Georges LOSTANLEN (s.)

Brest Métropole

- Laurent PERON (t.), Marion MAURY (s.)

Communauté de communes du Pays d'Iroise

[en qualité d'établissement public de coopération intercommunale breton désigné par l'Assemblée des Communautés de France]

- André TALARMIN (t.), Bernard QUILLEVERE (s.)

Parcs naturels régionaux bretons

- Françoise PERON – PNR d’Armorique (t.), Patrick CAMUS – PNR du Morbihan (s.)

Préfecture de région

- Isabelle GRYTTE (t.), Patrick SEAC’H (s.)

Préfecture maritime

- Aspasia PLEIBER (t.), Christophe LOGETTE (s.)

Office Français de la Biodiversité

- Sylvie DETOC (t.), Marie DUBOIS (s.)
- Fabien BOILEAU (t.), Morgane THIEUX LAVAU (s.)

Centre Régional de la Propriété Forestière de Bretagne

- Guy DE COURVILLE (t.), Hélène MESNIL (s.)

Rectorat de l’académie de Rennes

- David GUILLERME (t.), Lydie BOURGET (s.)

Deux personnalités qualifiées dans les domaines de compétence de l’Agence

- Catherine TALIDEC (t.)
- Jean-Claude PIERRE (t.)

Associations naturalistes et d’éducation à l’environnement bretonnes

- Jean-Luc TOULLEC (t.), Irène AUPETIT (s.) pour Bretagne Vivante
- Josiane SAUVAGE (t.), Laurent PELERIN (s.) pour LPO Bretagne
- Anouck BONJEAN (t.), Vincent LEFEBVRE (s.) pour Eau et Rivières
- Michel CLECH (t.), Bénédicte COMPOIS (s.) pour le REEB

Chambre Régionale d’Agriculture de Bretagne

- Cécile PLANCHAIS (t.), Sophie JEZEQUEL (s.)

Association Régionale des fédérations de pêche bretonne

- Pierre PERON (t.), Jean-Yves MOELO (s.)

Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne

- Sylvie ROUX (t.), Armand QUENTEL (s.)

Fédération régionale des chasseurs de Bretagne

- Yvon MEHAUTE (t.), Bertrand PIEL (s.)

Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne

- Geneviève COADOUR (t.), David CABEDOCE (s.)

Représentante du personnel de l'établissement

- Leïla HAVARD (t.), Maud BERNARD (s.)

B. Le reporting

Les séances de conseil d'administration, les diffusions régulières de documents de travail auprès des administrateurs ainsi que les nombreux autres échanges collectifs ou bilatéraux avec les partenaires de l'Agence sont autant de flux d'information leur permettant d'être bien au courant du déploiement rapide de l'établissement.

Afin de renforcer encore le niveau d'information des partenaires, qui constituent le socle de la communauté de la biodiversité bretonne, le directeur a proposé en mars 2020 que leur soit diffusé régulièrement un récapitulatif des principales actions réalisées par l'Agence. Cette proposition a été acceptée et ce vecteur d'information de quelques pages, appelé « **Panorama 360°** », est ainsi envoyé toutes les 2 semaines aux administrateurs et aux équipes techniques qui les accompagnent, comme une invitation au dialogue permanent entre les partenaires et l'équipe de l'Agence Bretonne de la Biodiversité.

C. Le comité technique

Original lui aussi, le comité technique de l'Agence Bretonne de la Biodiversité prend en fait la forme d'une série d'équipe-projets partenariales. Totalement agile, cette structuration permet tout

simplement de **mobiliser au bon moment les bonnes personnes sur le bon sujet.**

La notion, la méthodologie et le format d'**équipe-projet** au sens de l'ABB sont clairement définis et largement communiqués auprès de toutes les parties-prenantes : globalement il s'agit d'équipes partenariales de 8 personnes maximum, avec la nécessité que ce soit la même personne qui participe aux réunions pendant toute la durée de l'équipe-projet (i.e. environ 4 mois). Une communication des travaux en cours, régulière et transparente, est faite auprès de l'ensemble du comité technique. Au total, 6 équipes-projets ont été constituées en 2020 : « Communication », « Ateliers pédagogiques », « Visites de terrain décideurs », « RGENB », « Aperçu des acteurs » et, enfin, « Comité des financeurs de la #biodiversitéBZH ».

Un grand événement de fin d'année, « **#BiodiversitéBZH, La Journée** », fait office de point d'étape des travaux des différentes équipes-projets, en même temps qu'il trace les lignes d'action sur l'année qui suit, le tout en associant largement tous les acteurs professionnels qui souhaitent s'investir pour la nature bretonne. En 2020, cet événement s'est d'ailleurs jumelé avec la Conférence Bretonne de la Biodiversité.

REALISATION DU PREMIER PLAN D'ACTIONS

Présenté par le directeur lors du conseil d'administration du 12 mars 2020, le premier plan d'actions de l'Agence Bretonne de la Biodiversité, principalement orienté vers le **volet « animation »** de son activité, a permis à l'Agence de commencer à exister dans le paysage des acteurs bretons **(I.)**, de fédérer déjà un nombre important d'acteurs **(II.)** et d'agir avec eux sur le terrain **(III.)**.

I. Exister

Le lancement du **site internet** www.biodiversite.bzh le 19 juin 2020 a été un jalon majeur dans la concrétisation du projet ABB au-delà du premier cercle d'initiés (Conseil d'administration). C'est en effet le moment où un public plus élargi a pu prendre connaissance de ce qu'était l'Agence et des actions qu'elle entendait réaliser avec les acteurs. Six mois plus tard, plus de 34 000 pages du site ont été vues par les internautes.

La création des **réseaux sociaux** LinkedIn, Twitter et Facebook le 1^{er} juillet 2020 est venue compléter très utilement cette visibilité et commencer à

constituer, en parallèle de la communauté 'réelle' des acteurs de la biodiversité bretonne, une véritable communauté virtuelle «#biodiversitéBZH ». Cinq mois plus tard, la communauté LinkedIn (cible prioritaire car adressant le monde professionnel, et les acteurs économiques notamment) totalisait plus de 2 700 followers, celle de Twitter (pas négligeable pour l'Agence car elle adresse le monde politique, les influenceurs et les médias notamment) 700 followers et celle de Facebook (moins prioritaire mais animée néanmoins, en raison de l'appétence du monde associatif pour ce réseau social) près de 500 followers. Une à une, 863 personnes ont souhaité s'abonner aussi à la **newsletter** mensuelle de l'Agence Bretonne de la Biodiversité, ce qui traduit une réelle attractivité du projet ABB.

La publication de la **charte graphique** en novembre 2020, stabilisant ainsi les couleurs et les formes identitaires de l'Agence Bretonne de la Biodiversité - et de sa « baseline » communautaire #biodiversitéBZH - est venue asseoir les multiples vecteurs d'image de l'Agence.

II. Rassembler

L'Agence a opté pour un **positionnement « marketing » spécifique**, notamment en comparaison des autres agences régionales de la biodiversité. En effet, le choix a été fait de mettre en avant le sujet fédérateur (à savoir la biodiversité bretonne) plutôt que la structure qui la fédère (c'est à dire l'Agence elle-même). Cette posture, matérialisée par le mot-dièse #biodiversitéBZH (<https://bit.ly/33fmGU0>) a permis de rassembler et impliquer rapidement un grand nombre d'acteurs autour des projets portés par l'Agence et ses partenaires.

Pour donner corps à cette communauté, une équipe-projet spécifique a produit l' « **Aperçu des principaux acteurs de la biodiversité bretonne** », exercice particulièrement sensible et diplomatiquement délicat, apparu comme un véritable défi... finalement remporté avec succès par l'équipe-projet ! L'écosystème des acteurs de la biodiversité est complexe mais cet aperçu, qui sera complété par d'autres aperçus plus détaillés, est déjà un premier pas pour recenser les forces vives dédiées à la biodiversité en Bretagne. Cela a été une étape importante pour ces acteurs eux-mêmes, et aussi pour un public plus large, qui a pris conscience du « secteur professionnel » que représente en quelque sorte la biodiversité en Bretagne.

L'organisation en **équipes-projets** (cf. supra) de la production de la quasi-totalité des actions 2020 est aussi, intrinsèquement, une concrétisation factuelle de l'approche rassembleuse de l'Agence.

III. Agir

Répondant aux priorités définies par les partenaires, et au-delà de toute la dynamique insufflée par l'Agence et du climat coopératif que cela a conforté entre des acteurs d'horizons très divers, le premier plan d'actions de l'Agence a abouti dès 2020 aux productions tangibles suivantes :

- **L'aperçu graphique des principaux acteurs de la #biodiversitéBZH** - cf. supra - a permis de s'approprier le socle de la communauté de la biodiversité bretonne (<https://bit.ly/3eQEbPU>)
- La série d'événements « **La biodiversité sur le terrain** » a pu être lancée, malgré les complexités de la crise sanitaire, afin d'aider à la montée en compétence environnementale d'acteurs tels que les élu.e.s, préfet.te.s, directeur.trice.s généraux des services, chef.fe.s d'entreprises, directeur.trice.s de laboratoires de recherche, magistrat.e.s ou responsables d'organisations professionnelles (<https://bit.ly/3h4qMGH>)
- '**#BiodiversitéBZH, La Journée**', l'événement de rassemblement de l'écosystème, qui devait initialement se tenir en présentiel, a finalement été transformé en un plateau de télévision, monté dans les serres horticoles de la Ville de Rennes, le 24 novembre. Côté intervenants, l'événement est resté un moment présentiel, puisque les 15 organisations intervenantes se sont succédées sur le plateau au rythme des tables rondes et autres séquences. Côté participants, ce rendez-vous était dématérialisé ; 435 personnes s'y sont inscrites, 258 personnes ont interagi en direct via une solution numérique mise à leur disposition par l'ABB et plus de 1 000 vues ont été comptées sur Youtube en direct le jour-même, sans compter les replays qui ont succédé (<https://bit.ly/3ejO0qA>)
- La **communication active** a pu mettre en avant de multiples actions, réalisations, initiatives ou projets des acteurs bretons de la biodiversité, via divers canaux conçus avant tout pour servir l'intérêt des acteurs (<https://bit.ly/3b4oldP>)
- La sensibilisation des acteurs à l'initiative « **Entreprises Engagées pour la Nature** » a été lancée, notamment via la co-organisation avec l'Office Français de la Biodiversité et CDC Biodiversité d'un webinaire '*Entreprises : pourquoi et comment agir pour la biodiversité*' associant de multiples acteurs bretons (<https://bit.ly/3eTY7Bn>)

- Une **première convention** partenariale a été signée avec le Conseil départemental du Finistère, afin de préciser le cadre des collaborations avec le réseau de l'Agence Bretonne de la Biodiversité pendant 3 ans
- Les activités du **Réseau des Gestionnaires d'Espaces Naturels Bretons** (RGENB), telles que les formations ou journées d'échanges techniques, ont pu redémarrer activement, après un ralentissement dû au départ anticipé de la personne qui animait antérieurement ce réseau au sein de l'association AGENB (<https://bit.ly/3eZttqr>)
- L'animation du **Groupe Régional des Aires Educatives de Bretagne** (GRAEB), avec les acteurs historiques participant à la dynamique des aires éducatives, a pu se perpétuer sous bannière ABB (<https://bit.ly/3nQtNeZ>)

EN SAVOIR PLUS
(missions, actions, actus,...)
www.biodiversite.bzh